COMMUNE DE LES ADRETS
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le 17 mai, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Les Adrets dûment convoqué s'est réuni en session extraordinaire dans la salle du conseil, sous la présidence du Maire, Madame Sophie RIVENS
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 mai 2021

Etaient présents :
M. BOUSSUGES François, M.CARTIER-MILLON Damien, Mme CORDIER Valérie, M.DUCROS Joël, M. LICANDRO Raphaël, Mme MARTIN-ARGOUD Laurie, Mme MORLAT Delphine, M. PETIOT Noël, Mme RIVENS Sophie, Mme THIEFFENAT Sabirine.

Etaient représentées :
Mme DE YPARRAGUIRRE Nathalie, Mme FINET Tifenn

Absents excusés : M.BRUNET-MANQUAT Florian, M. COLNAGHI Claude, M. GONSSOLLIN Philippe,

Secrétaire de séance : M.CARTIER-MILLON Damien

PREFECTURE DE L'ISERE
18 JUIN 2021
SECTION COURRIER 2

Ordre du jour

1- Embauche d'un salarié dans le cadre d'un contrat unique d'insertion pour renforcer les services techniques

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 18 h 05.

2021-05-17-01 - EMBAUCHE D'UN SALARIE DANS LE CADRE D'UN CONTRAT UNIQUE D'INSERTION POUR RENFORCER LES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques ont engrangé un grand nombre d'heures supplémentaires sur la période hivernale. De plus dans les suites d'un long absentéisme, l'un des agents a pu réintégrer son emploi, dans le cadre d'un mi-temps thérapeutique avec des missions aménagées, n'incluant pas l'entretien des espaces verts. Pour permettre aux agents de récupérer leurs heures sans perturber la continuité des services publics, le Maire propose au conseil municipal l'embauche d'une personne en contrat à durée déterminée de six mois à raison de 35 heures par semaine sur la Régie.
Le recrutement a été réalisé dans le cadre d'un contrat unique d'insertion (CUI) jeune et porté par la Mission Locale du Grésivaudan, permettant à la collectivité de bénéficier d'une aide de l'Etat.
La prise en charge de l'Etat représente 65% du coût du salarié, calculée sur une durée hebdomadaire de 26 heures.

Le Maire sort de la salle du conseil et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE l'embauche d'une personne sur la Régie, pour une durée de six mois à raison de 35 heures par semaine.
APPROUVE le choix d'un contrat unique d'insertion, accompagné d'une aide de l'état.
DIT que la date d'embauche est le 20 avril 2021.
DONNE POUVOIR à Madame le Maire de signer tous les documents relatifs à la présente demande.
Pour : 10 Contre : Abstention : 2

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 19 minutes.
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus et ont signé les Conseillers présents.

BOUSSUGES François	BRUNET-MANQUAT Florian Absent	CARTIER-MILLON Damien
COLNAGHI Claude Absent	CORDIER Valérie	DE YPARRAGUIRRE Nathalie Représentée par M. BOUSSUGES
DUCROS Joël	FINET Tifenn Représentée par Mme MARTIN ARGOUD	GONSOLLIN Philippe Absent
LICANDRO Raphaël	MARTIN ARGOUD Laurie	MORLAT Delphine
PETIOT Noël	RIVENS Sophie	THIEFFENAT Sabirine